

A 20H30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **AUCHAY SUR VENDEE** se sont réunis en session ordinaire, salle municipale de Chaix (mesure sanitaire COVID 19) à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 09/08/2021 sous la Présidence de **Dominique GATINEAU**, Maire. Les membres du Conseil Municipal présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de dix-neuf, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

Présents : Gatineau Dominique, Pierre-Yves Hidreau, Valérie Didelot, Côte Catherine, David Yorgos, Drapeau Alain, Héraud Michel, Liger Olivier, Peuaud Didier, Pizon Joël, Suire Sylvia, Arnaud Evelyne, Marie-Claude Trichet, Delrive Elsa, Aurélien Lefrère, Bruno Deborde, Marie-Jo Turbé.

Absents /Excusés , MyriamMartineau, Baudry Gwenaëlle

Joël PIZON est désigné secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du 10/08/2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 10/08/2021

DELIBERATIONS

2021-09-01 Autorisation de signature d'une « convention pour l'enfouissement de réseaux téléphoniques et la remise en place de l'éclairage public sur le territoire de la commune d'Auchay-sur-Vendée » avec la société Energie Vendée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'Unanimité,

- **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer la convention susmentionnée avec la société Energie Vendée ainsi que tout document en lien avec ce dossier.

2021-09-02 Mise en place du dispositif d'aide et d'accompagnement à la reprise des activités sportives et culturelles pour les Auchayrois/ses de moins de 18 ans

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'Unanimité,

- **DECIDE** de mettre en place, le pass'sport et le pass'culture pour l'année 2021/2022 (de septembre 2021 à juin 2022) -les crédits seront inscrits au budget de l'exercice en cours.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document en lien avec cette affaire

2021-09-03 Délibération relative à la taxe foncière sur les propriétés bâties– Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'Unanimité,

- **DECIDE** de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logement à 50 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

2021-09-04 Délibération pour le renouvellement de l'adhésion au contrat assurance des risques statutaires

Après en avoir délibéré Conseil Municipal à l'Unanimité

- **ADOpte** les propositions présentées et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

2021-09-05 Présentation du rapport d'activité 2020 de VENDEE EAU

Le conseil prend acte.

2021-09-06 Election d'un référent pour le service accoroutiste de la CCPFV

Après un vote à main levé, le conseil municipal à l'unanimité

- **DESIGNE** Monsieur Joël Pizon, élu référent du service accoroutiste de la CCPFV.

2021-09-07 Délibération pour autoriser le recrutement express d'agents

Après en avoir délibéré, le conseil décide, à l'unanimité

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.
- **DE PREVOIR** à cette fin une enveloppe de crédits au budget.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Décisions prises par le Maire présentées par Monsieur Pierre-Yves Hidreau, 1^{er} Adjoint

Objet de la décision
Achat de matériel pour le périscolaire (fournisseur BOUTIN) montant TTC : 145.12€
Achat livres du mariage et guide des époux (fournisseur Evènements et Tendances) : montant TTC 647.78€
Produits d'entretien et vêtements de travail (fournisseur ECOTEL) montant TTC : 191.38€
Acquisition d'un nettoyeur vapeur pour le personnel d'entretien : montant TTC 119.00€

Le conseil prend acte